



Conclusion sanitaire

2022

Restrictions d'usage. Historiquement, ce réseau présente une grande vulnérabilité, n'offrant aucune garantie de la qualité de l'eau distribuée. Il est demandé aux abonnés d'utiliser exclusivement de l'eau de source conditionnée ou à défaut de l'eau bouillie pour la boisson et pour la préparation des aliments.

Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif des canalisations des réseaux publics ou internes. Dans ce cas celles-ci doivent être remplacées.

Origine et protection de la ressource

Origine de l'eau : **souterraine**.
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Captage(s) non autorisé(s) au titre du Code de la Santé Publique**

Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la consommer.

Vigilance sécheresse :



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Installer des équipements **économiques en eau**



Respecter les restrictions sur le remplissage des piscines

Adoptez les gestes du quotidien pour économiser l'eau et respectez les consignes d'usage des autorités locales en situation de sécheresse.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de la Lozère de l'ARS.



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Eau présentant une non conformité bactériologique fréquente.

Nombre de contrôles : 5
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 1

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.
Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

Concentration moyenne : 11 mg/L
Concentration maximale : 11 mg/L

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.
Paramètres non mesurés sur la période.

Somme maximale des concentrations en pesticides : Paramètres non mesurés sur la période.

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.
Paramètre non mesuré sur la période mais ayant été conforme les années antérieures.

Concentration moyenne : Paramètre non mesuré sur la période.
Concentration maximale : Paramètre non mesuré sur la période.

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).
Eau très douce.

Concentration moyenne : 1,2 °f
Concentration maximale : 1,2 °f